

GAL Haute-Meuse

Fiches projets

Environnement

1. Identification du projet

Intitulé

Eco-médiation en Haute Meuse et Lesse

Résumé

Le projet a pour objet d'organiser progressivement un dispositif opérationnel de médiation environnementale sur l'ensemble du territoire de la Haute Meuse. Une offre structurée de différentes catégories d'intervenants « Nature » (Rangers « Haute Meuse et Lesse », « River stewards »/Guides du Val de Lesse, Guides Nature de la Haute Meuse) doit permettre de favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes (habitants, visiteurs, touristes, opérateurs touristiques, partenaires publics) dans un objectif de bonne gestion des ressources naturelles, au service de l'attractivité et la résilience du territoire de la Haute Meuse.

Dans un objectif de soutien au développement d'un tourisme doux et durable, le projet favorisera l'émergence et/ou le renforcement, la formation et la mise en réseau de ces différentes catégories d'agents de médiation environnementale. Des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à destination de différents publics habitant ou fréquentant le territoire seront également mises en œuvre dans le cadre du projet.

Éléments de contexte

Les ressources naturelles constituent des atouts essentiels pour l'attractivité et la résilience du territoire de la Haute Meuse. La crise sanitaire a rappelé avec force la multiplicité des fonctions assurées par la nature au profit des territoires ruraux et de leurs habitants. Cette nature est source de bien-être et contribue au bon fonctionnement de la société. Pourtant, les activités humaines et notamment touristiques génèrent de nombreuses incivilités et infractions affectant les ressources naturelles, les cours d'eau et leur environnement immédiat. Les randonnées pédestres et cyclistes non encadrées et non régulées ou encore la descente de la Lesse en kayak conduisent par exemple à des pressions délétères sur le milieu naturel.

Synthèse

L'objectif poursuivi par le projet est de développer une offre structurée de différentes catégories d'agents de médiation environnementale permettant un dialogue multi-acteurs pour une bonne gestion des ressources naturelles, priorité aujourd'hui absolue dans un contexte de crise climatique. Dans un objectif de soutien au développement d'un tourisme doux et durable, le projet se propose de **favoriser l'émergence et/ou le renforcement, la formation et la mise en réseau** de différentes catégories d'agents de médiation environnementale suivants :

- Les **Rangers « Haute Meuse et Lesse »**, chargés durant la saison touristique, d'aller à la rencontre et sensibiliser les visiteurs à un tourisme plus respectueux de l'environnement et des habitants du territoire
- les « **River stewards »/Guides du Val de Lesse** chargés pendant la saison touristique, de sensibiliser les usagers des cours d'eau et prévenir les incivilités générées par les activités humaines, notamment touristiques qui affectent notamment la Lesse et conduit à des pressions délétères sur le milieu naturel

- Les **Guides Nature de la Haute Meuse**, acteurs de la préservation des espaces naturels chargés d'en faire un atout dans la mise en valeur du patrimoine naturel et un instrument de développement touristique du territoire de la Haute Meuse

Ces différentes catégories d'intervenants :

- Rempliront un rôle de sentinelles en matière de la protection de la nature et du patrimoine,
- Répondront à un besoin d'encadrement, tant de la part des pouvoirs publics que des visiteurs/promeneurs/touristes/habitants
- Permettront d'interpréter l'environnement, d'acquérir de nouvelles connaissances sur la faune et la flore et de réfléchir à la préservation de la nature.
- Offriront une alternative au tourisme de masse : possibilité offerte (via le guide local) d'accéder à des lieux extraordinaires et beaucoup moins fréquentés
- Veilleront à ce que les activités qu'ils accompagnent se déroulent dans le respect de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité. L'impact d'activités découverte guidées est moindre, et l'utilisation des ressources naturelles, plus contrôlée. Bien sûr, les guides assureront un retour économique de l'activité touristique à la population locale. Cela encouragera la conservation et l'entretien de l'environnement et contribuera au développement socio-économique
- Prendront soin de l'environnement dans leurs visites, transmettront leur passion pour la nature et contribueront à faire connaître le territoire, ses traditions et ses coutumes.

Catégorisation :

Région : Wallonie, Intervention : **Coopération LEADER**, domaine : **Développement des zones rurales**, compétence ministérielle **SPW-ARNE & CGT**

2. Bénéficiaire (càd porteur du projet):

- GAL

3. Description:

Afin d'organiser progressivement l'« écosystème » de médiation environnementale du territoire de la Haute Meuse, différentes phases de mises en oeuvre sont programmées :

a) **Diagnostic et mise en réseau des acteurs**

- Faire l'inventaire de ce qui existe déjà (guides actifs sur le territoire par catégorie, structures, diagnostic des domaines de compétences couverts, à couvrir, forces et faiblesses du réseau d'acteurs territoriaux, etc.), mettre en réseau les acteurs concernés et co-construire un dispositif de coordination et système de valeur susceptibles de rassembler les différentes parties prenantes, etc.
- Assurer une bonne relation entre les Rangers, Rivers Stewards, Guides nature et les acteurs impliqués dans la gestion des milieux naturels : Département Nature et Forêt ; Contrats rivière, réserves naturelles, voies d'eau non navigable.
- Établir une charte de bonne conduite des différents intervenants en concertation avec les acteurs précités et au besoins développer une labélisation territoriale spécifique des intervenants « nature » du territoire (cf. Démarche qualité « Qualinat » développée pour guide nature en Baie de Somme par exemple)

- La conception et la mise en œuvre du dispositif doit valoriser les ressources humaines du territoire (guides occasionnels, retraités passionnés, étudiants)

*Cette **première partie de projet** doit permettre de préciser les modalités de pérennisation de la structure de coordination et d'animation à mettre en œuvre. La recherche de financements complémentaires à ceux mobilisés à travers le présent projet et le développement de partenariats et synergies feront partie des travaux à mener. Il s'agira notamment de permettre l'engagement d'étudiants (communes via « Eté solidaire », service citoyen et volontaires internationaux, etc.) pour la saison 2024, première année test avec passage à l'échelle en 2025. Cette étude de « faisabilité » constituera une des premières tâches du chargé de mission engagé pour mener à bien ce projet.*

b) Formation

Il est impératif que les différentes catégories mentionnées ci-dessus acquièrent des connaissances techniques, pédagogiques et comportementales nécessaires pour concevoir, organiser et guider une action de sensibilisation à la nature et à l'environnement. Les formations à concevoir doivent privilégier les sorties de terrain et un apprentissage pratique des connaissances naturalistes et environnementalistes nécessaires.

Dans le cas des **Rangers et des River stewards**, il s'agira d' :

- Organiser des formations d'étudiants afin de leur fournir une base légale et un guide des connaissances naturalistes nécessaires sur lesquelles s'appuyer lors de leurs contacts avec les touristes. Fourniture de documentation et d'un guide d'intervention.
- Accompagner des étudiants sur le terrain pendant une ou deux journées pour les familiariser avec les thématiques abordées et améliorer leurs connaissances des endroits parcourus (sites stratégiques)

Dans le cas des **Guides Nature**, il s'agira d' :

- Organiser des formations localisées et des stages de certification sur notre terroir.
- Favoriser le parrainage des nouveaux guides par les guides existants.
- Mettre en réseau les guides Nature à travers la création d'une association des guides nature de la Haute-Meuse.

Les formations pourront le cas échéant être conçues dans une perspective de création d'emplois et de réinsertion sociale et/ou socio-professionnelle, en partenariat avec des acteurs tels que l'IFAPME, le FOREM, les CISP, etc.

c) Favoriser l'émergence d'une identité visuelle et de standards de qualité « Haute Meuse »

Création d'un visuel "Haute Meuse" et renforcement de l'aspect identitaire via par exemple un attribut vestimentaire distinctif

d) En partenariat avec les Maisons du tourisme, la conception et développement de modules de « guidances » thématiques (ressources naturelles, patrimoine carrier, pratiques et patrimoine sylvicoles activité de pêche et chasse, patrimoine historique, architectural, culturel, etc.)

e) Communiquer

Une communication auprès des habitants et visiteurs sur les actions développées dans le cadre du projet permettra d'ancrer progressivement les activités de médiation environnementale

dans leur quotidien citoyens et permettra d'installer progressivement une conscience environnementale pratique/dynamique .

f) Promotion des offres du territoire :

- Création de supports de communication présentant les différentes catégories d'intervenants, leur rôles et fonctions, leurs périmètres d'interventions, etc. A destination des habitants et des visiteurs extérieurs
- Mise en place d'un catalogue des prestataires et des prestations proposées sur l'ensemble du territoire. P. ex assurer la promotion de l'activité de Guide Nature comme atout touristique du territoire et l'intégrer dans des packages touristiques mis en avant par les maisons du tourisme et offices du tourisme.

g) Mise en place d'actions d'éducation à la nature :

- Associer les différentes catégories d'intervenants « nature » (Rangers, River stewards Guides Nature) à des programmes de sensibilisation à la nature à destination des jeunes du territoire (partenariat avec les écoles) et des stages nature, classes vertes et autres initiatives d'éducation à destination des jeunes publics urbains visiteurs.

Le développement d'activités de découverte des ressources naturelles du territoire repose sur le développement et l'aménagement de sites pouvant être les supports à des activités d'information et de sensibilisation. Les anciens sites carriers présents sur le territoire représentent par exemple un patrimoine à valoriser en regard de la biodiversité qui s'y est redéployée depuis l'arrêt des activités industrielles. Il est important qu'ils puissent également servir de supports à un travail pédagogique sur l'histoire et l'économie passée du territoire. Le financement de ces activités, essentielles pour le déploiement du projet, devra être assuré par des moyens connexes au présent projet.

Modalités de mise en œuvre et axes de coopération

La mise en œuvre du projet nécessitera notamment :

- la création d'un **comité de pilotage** rassemblant les différents acteurs du territoire pouvant contribuer aux missions de contrôle (DNF, communes, etc.), de sensibilisation à l'environnement (associations environnementales, contrats rivière), d'acquisition de compétences (universités, etc.), de communication (maisons, du tourisme, etc.)
- **Le développement d'un partenariat** avec le Parc National Entre-Sambre et Meuse voisin, notamment en matière d'échange de bonnes pratiques et de formation des acteurs de la médiation environnementale (Rangers, etc.)

4. Principe horizontal :

Cocher :

soit "non" et indiquer "Non-concerné" dans la justification.

soit : "oui", si concerné et compléter la justification ;

- √ Adaptation au changement climatique. Le projet sensibilise aux conséquences du changement climatique et aux adaptations nécessaires pour en atténuer les conséquences
- √ Utilisation durable et protection des ressources en eau. Le projet sensibilise à l'importance de protéger les rivières et les ressources hydriques
- √ Transition vers une économie circulaire. Le projet favorise la valorisation des ressources locales et lutte contre les nuisances environnementales (dépôts de déchets sauvages, etc.)

- √ Prévention et réduction de la pollution. Le projet favorise la prévention et la réduction des pollutions
- √ Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Le projet sensibilise à l'importance de protéger la nature et la biodiversité.
- √ Atténuation du changement climatique. Le projet contribue à mettre en œuvre des actions d'atténuation du changement climatique
- √ Égalité des chances et non-discrimination: Le projet favorise l'intégration. Il privilégie la participation des jeunes, des âgés, des personnes en précarité sociale, etc.

5. Synergies et innovation :

Partenaires du projet et synergies attendues.

- Communes du territoire transcommunal
- Itinéraires Wallonie
- Université de la paix
- IFAPME
- Contrats Rivière Lesse/Haute Meuse (intervention sur volet formation/sensibilisation)
- Maisons et Offices du tourisme
- Fédération des carriers
- Syndicat d'initiative et office du tourisme
- DNF et zones de police (conseil sur le volet contrôle)
- Association d'une cime à l'autre asbl
- CNB, Natagora, Ardenne et Gaume, Lesse Nature et Patrimoine
- MWPêche (paniers végétaux, sensibilisation des pêcheurs)
- Propriétaires riverains de la Lesse
- Réserve naturelle de Furfooz
- Les exploitants de kayaks commerciaux
- Be Wapp
- ...

Adéquation avec les critères de sélection.

Pérennité.

Au terme du présent projet pilote, le dispositif de médiation environnementale du territoire de la Haute Meuse sera autoportant, tant d'un point de vue technique que financier.

Caractère innovant.

La prise en compte de la nature comme atout majeur pour l'attractivité et la résilience du territoire de la Haute Meuse est innovante pour le territoire de la Haute Meuse.

Par ailleurs, le dialogue « multi-acteurs » que le projet entend instaurer avec les différentes catégories d'usagers du territoire autour de la préservation des écosystèmes constitue une seconde dimension innovante.

6. Collaborateurs :

Collaborateur en charge du projet :

- ?
- *Expériences pertinentes et qualification du demandeur : expliquer en quoi le bénéficiaire de l'aide pourra mener à bien le projet.*

7. Indicateurs :

Indicateurs de réalisation

1. Quantifier et préciser le public qui sera ciblé par les actions du projet, indiquer une valeur pour 2025 et 2027. Sous "Méthodo", indiquer le type de public qui est ciblé.

Public cible : citoyens et visiteurs touristiques. 2025 : 0 ; 2027 : 4.000 personnes touchées.

2. Autre réalisation ? (*intitulés et valeurs laissés à la discrétion du GAL.*)

Réalisations :

- Réseau de coordination des agents de médiation environnementale créé ;
- Nombre de formations organisées et nombre de River stewards, Rangers, Guides Nature formés – ventilation par âge et par sexe;
- Nombre d'emplois créés (Rangers, River stewards »/Guides du Val de Lesse, Guides Nature – ventilation par âge et par sexe)

Indicateurs de résultat

1. Nombre d'emploi(s) direct(s) créé(s) avec le projet en ETP (emploi de/des chargés de mission).

3/4 ETP durant 4 ans (Charge de mission)

2. Autre résultat ? (*intitulés et valeurs laissés à la discrétion du GAL.*)

Résultats :

- Nombre de partenaires territoriaux mobilisés ;
- Nombre de partenaires externes mobilisés;
- Valorisation de l'image attractive (Identité territoire renforcée) de la zone par un plus grand professionnalisme des opérateurs touristiques (mise en réseau, coordination des services, ...)
- Amélioration des relations entre habitants et touristes (médiation touristique).
- Acquisition/développement de nouveaux savoir-faire au sein du territoire transcommunal
- Développement d'activités économiques locales valorisent les ressources naturelles tout en les respectant
- Évolution de la fréquentation touristique de la zone et perception des touristes via enquête de satisfaction)
- Réductions des incivilités et des impacts négatifs liés aux l'activités touristique
- Pérennisation de la structure de coordination et des activités de médiation
- Fierté/renforcement du sentiment d'appartenance des habitants au territoire

8. Calendrier :

Attention : il faut au moins une étape. La période entre la date de début, de la première étape, et la date de fin, de la dernière étape, fixe la durée totale du projet. Les périodes peuvent se chevaucher.

No étape ; Libellé de l'étape ; début (jj/MM/AAAA) ; fin (jj/MM/AAAA).

1; Diagnostic et mise en réseau : mois 1 à 6

2 ; Volet « formation » : à préciser

3 ; Développement d'une identité visuelle et de standards de qualité « Haute Meuse » : à préciser

4 ; conception et développement de modules de « guidances » : à préciser

5 ; Volet « Communication » : à préciser

6 ; Promotion des offres du territoire : à préciser

7 ; Mise en place d'actions d'éducation à la nature : à préciser

9. Plan financier : (menus déroulant, seulement 3 rubriques pour Feader)

Thème	Type de dépense	Libellé	Montant	Description
Personnel/ coût direct de personnel	Forfait	Chargé de mission Eco-médiation	211.127	En charge de réaliser le diagnostic, de concevoir les modules de formation et d'orchestrer les réalisations. 0,8 ETP pendant 45 mois.
Fonctionnement /coût indirect de personnel	Forfait calculé (14%)	(ne pas remplir)	29.558	(ne pas remplir)
Formations (à mutualiser notamment en coopération le Parc National ESM)	Coût réel	(ne pas remplir)	20.000	Modules de formation pour Rangers, River stewards et Guides Nature
Fonctionnement /frais d'action	Coût réel	(ne pas remplir)	10.000	Identité visuelle
Fonctionnement /frais d'action	Coût réel	(ne pas remplir)	30.000	Promotion des offres du territoire et signalisation
Sous-traitance / frais d'action	Coût réel	(ne pas remplir)	20.000	Actions d'éducation à l'environnement
Fonctionnement /frais d'équipement	Coût réel	(ne pas remplir)	20.000	Équipements des Rangers, River stewards et Guides Nature
Sous-traitance divers	Coût réel	(ne pas remplir)	20.000	Frais de bénévolat
TOTAL			360.684	

10. Échéancier des dépenses :

(Vérifier que le total de l'échéancier correspond au total du plan financier.)

Thème	Total
2024	74.460
2025	92.244
2026	95.356
2027	98.624
TOTAL	360.684